

Saint-Constant est officiellement propriétaire du Quartier de la Gare

SAINT-CONSTANT, le 29 janvier 2018 –

C'est le vendredi 26 janvier que la Ville de Saint-Constant signait l'acte d'achat du Quartier de la Gare à l'hôtel de ville devant l'avocat du vendeur et plusieurs témoins. Cette signature officialise enfin l'annonce de la Ville, faite en mai dernier, de son intention d'en devenir propriétaire.



Cet achat permet à la Ville de reprendre le contrôle du développement économique et commercial de ce secteur afin d'en faire un centre-ville digne de ce nom. Le projet d'achat du parc immobilier du Quartier de la Gare annoncé en mai 2017 avait été reçu très favorablement par les citoyens en raison de la promesse de louer les locaux vides en plus des économies que cela représente pour la Ville. En effet, en devenant propriétaire, la Ville prévoit économiser plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement qui seront réinvestis dans d'autres projets de développement, en plus de compter sur des revenus de location.

« Maintenant que nous sommes officiellement propriétaires, les prochaines étapes devraient se faire plus rapidement. Avant même la signature officielle, nous avons travaillé en amont au niveau du démarchage et nous avons donc déjà une liste de commerçants intéressés à venir s'implanter chez nous. Nous pourrions bientôt améliorer l'offre de commerces de proximité dans le secteur » mentionne Jean-Claude Boyer, maire.

Récapitulatif

En 2016, la Ville commandait un sondage réalisé par la firme Léger questionnant les familles constantines sur les besoins d'un campus collégial.

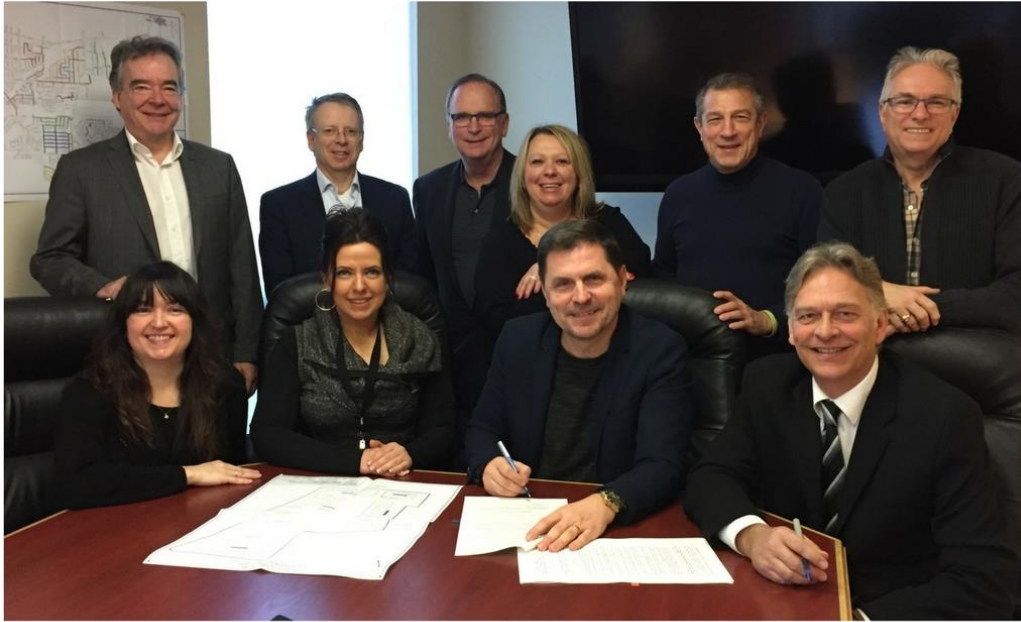
En mai 2017, la Ville divulguait son intention de devenir propriétaire des bâtiments logeant la bibliothèque et la BMO plus la bande commerciale adjacente et le stationnement.

Le 13 septembre 2017, Saint-Constant recevait les autorisations nécessaires du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin de procéder à l'acquisition d'une partie du parc immobilier du Quartier de la Gare.

Le 29 septembre 2017, la Ville annonçait avoir reçu l'intérêt de trois établissements scolaires postsecondaires à offrir des cours dans des locaux du Quartier de la Gare. Du même coup, elle mentionnait la mise sur pied d'un plan de démarchage afin de répondre à la demande des citoyens de trouver des commerces alimentaires et de proximité dans ce secteur.

Un cahier spécial Info+ sur le QDLG, incluant les résultats du sondage, les renseignements sur le projet et l'analyse financière est disponible en ligne au saint-constant.ca.

La Ville rappelle que les commerçants intéressés sont invités à communiquer avec elle par courriel à communication@saint-constant.ca ou par téléphone au (450) 638-2010.



Haut: Me Pierre B. Paquin, avocat de la Ville, Me Marc J. Rubin, représentant du vendeur, Mario Perron, conseiller, Johanne Di Cesare, conseillère, Mario Arsenault, conseiller, Gilles Lapierre, conseiller.
Bas: Sophie Laflamme, directrice des affaires juridiques et du greffe, Nancy Trottier, directrice générale, Jean-Claude Boyer, maire, Me Michel Rivard, notaire de la Ville.

-30-

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca